

Musée des Beaux-Arts

Oui au projet de Bellerive, mais à deux conditions

Convaincus du bien-fondé du projet de nouveau Musée des Beaux-Arts à Bellerive, les députés radicaux – appelés à voter un crédit d'étude de 340 000 francs – soutiendront le projet devant le Grand Conseil. Ils demanderont toutefois la mise en œuvre de mesures d'accompagnement en matière de transports et d'aménagements des rives. En outre, ils souhaitent que le Conseil d'Etat définissent une stratégie visant à valoriser le Palais de Rumine et les institutions qui y sont logées.

Après une étude attentive du projet de nouveau Musée des Beaux-Arts à Bellerive, les Radicaux vaudois sont convaincus du bien-fondé de celui-ci. Ce projet présente en effet les avantages suivants:

1. il offre un nouvel élan, ainsi qu'un cadre contemporain et favorable à la mise en valeur des collections du Musée des Beaux-Arts, aujourd'hui à l'étroit à Rumine;
2. son implantation à Bellerive renforcera l'attractivité du sud de la ville en matière de loisirs et de découverte culturelle; le Musée

des Beaux-Arts sera ainsi un complément idéal à l'offre existante (Musée de l'Elysée, Musée Olympique, Compagnie générale de Navigation), avec qui des synergies pourront être mises en œuvre;

3. son financement repose sur le principe du partenariat public-privé, inscrit dans le programme 2007-2012 des Radicaux vaudois;
4. la proximité du lac Léman offrira d'utiles débouchés énergétiques.

En outre, ils estiment indispensable de soutenir le projet tel que présenté par le Conseil d'Etat. Toute proposition visant à s'aventurer dans de nouvelles études architecturales compromettrait en effet non seulement les coûts et le calendrier du projet, mais surtout la sauvegarde des collections promises.

Les Radicaux rejettent par ailleurs l'argument des opposants selon lequel une implantation au sud de la ville compromettrait la fréquentation du nouveau musée. D'une part, la distance entre le centre-ville et Ouchy n'est que de 3,5 kilomètres; d'autre part, l'entrée en service du M2 permettra de relier aisément ces deux points.

Enfin, ce projet est nécessaire non seulement sur le plan culturel, mais également du point de vue économique et touristique, puisqu'il valorise l'offre existante et permet au canton de Vaud de disposer d'un nouvel argument promotionnel.

Deux conditions

Afin de garantir la parfaite intégration du musée sur le site de Bellerive, les Radicaux vaudois posent néanmoins deux conditions au Conseil d'Etat. D'une part, qu'il présente des mesures d'accompagnement susceptibles de réduire l'impact visuel du bâtiment (aménagement verts, etc.), et d'assurer l'interconnexion rapide entre les différents musées du sud de la ville. D'autre part, qu'il présente dans les meilleurs délais la stratégie qu'il entend mettre en œuvre en matière de valorisation du Palais de Rumine et des institutions qui y sont logées (musées et bibliothèque universitaire), en vue du déménagement des Beaux-Arts à Bellerive. Un postulat demandant un plan directeur de la muséographie a ainsi été déposé par le député Marc-Olivier Buffat, au nom du groupe radical au Grand Conseil. (nr)